



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. TIRAGE au SORT des COUPES
3. COMMISSION de DISCIPLINE – Bilan de la réunion du 8 avril 2022
4. COMITE DIRECTEUR – Réunion du 5 avril 2022
5. COMPETITION FOOTBALL ANIMATION – Coupes U13
6. COMPETITIONS SENIORS – Remise de matchs
7. GESTION des LITIGES – Restreinte du 8 avril 2022
8. COUPES JEUNES – Tirage au sort
9. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 15 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 10 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 22 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 29 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 24 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



TIRAGE au SORT DES COUPES



Le tirage au sort en public des ¼ et ½ finales des Coupes de District SENIORS – JEUNES – VETERANS à 11 et à 7 – FUTSAL - FEMININES à 11 et à 7 aura lieu le :

JEUDI 21 AVRIL 2022 à 18 heures.

SALLE des FETES – 18 Rue Léon Gambetta (à côté de la Mairie) à DOURGES.

Fin du pointage à **18 heures 30.**

VENEZ NOMBREUX !!!



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 8 AVRIL 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 7

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 3

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 3

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 4 – propos grossiers

Nombre de suspendus pour 6 matchs : 2 – bousculade

Nombre de suspendus pour 8 matchs : 1 – bousculade sur joueur et propos grossiers à arbitre

Nombre de suspendus pour 11 matchs : 1 – intimidations et propos grossiers à arbitre

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



COMITE de DIRECTION



Réunion du :	5 avril 2022
A	LIEVIN

Présidente :	Mme Evelyne BAUDUIN -
---------------------	-----------------------

Présents :	Mme Micheline GOLAWSKI - MM. Daniel SION - Richard RATAJCZAK - Didier CLAY - Bernard DEJARDIN - Alain DELHAYE - Jean DENEUVILLE - Eric GOOSSENS - Denis LAMORILLE - Francis LEYVAL - Serge PAUCHET - Marc TINCHON - Pascal WATEL -
-------------------	---

Excusés :	Mmes Delphine BRESA – Nathalie COCKENPOT - MM. Chouki BELLA - Gérard DEBONNE - Serge HERMAN - Gael MOLLET -
------------------	--

Assistent à la réunion :	Mme Sylvie PAYAGE, Directrice administrative - MM. Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA - Makhloufi REBATTACHI CTD - Antoine VANNIEUWENHUYSE CTD DAP -
---------------------------------	--

✓ Approbation du PV de la réunion du **9 Mars 2022** paru sur l'Hebdo Foot Artois n°775 du **15 mars 2022**.

✓ Remerciements de **Valérie WILLERVAL** à la suite du décès de son père et de la famille **SIRAUX** suite au décès de **Jean-Pierre**.

ASSEMBLEE GENERALE

- › Elle aura lieu le **samedi 11 juin** à **HAISNES**.
- › Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Général un calendrier provisoire est établi :
 - Date limite de réception des vœux : **28 avril**
 - Etude des vœux avec les clubs : **2 mai**
 - Comité directeur : **3 mai**
 - Assemblée consultative : **9 mai**

Les clubs **présents** et uniquement présents à l'Assemblée Générale se verront remettre une tablette.

Textes réglementaires et Vœux du district

Outre les modifications réglementaires découlant des votes des assemblées fédérales, une information regroupant les modifications du statut de l'arbitrage sera présentée

Vœu concernant le futsal

- › Obligation pour les clubs pratiquant dans cette discipline d'indiquer lors de l'engagement une salle classée.
- › Règlements Généraux - Article 64 : Obligations des clubs : en fin d'article, ajouter Les clubs participant à la compétition futsal (Ligue et district) ont l'obligation de mettre à la disposition du district 1 arbitre spécifique futsal (qui peut éventuellement officier également sur herbe).

Cotisations et droits divers

› Une étude du bureau concernant le montant des sommes perçues dans ces domaines est à l'étude en comparaison avec les pratiques des autres districts. Il est rappelé que seul le montant des cotisations est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

› Annexe 5 : barème financier : adjonction des amendes relatives aux 1^e, et 2^{ème} avertissement.

Vœu concernant l'encadrement des équipes

› Annexe 7.1 : un projet visant à obliger les clubs de D1 dès la saison 2022/23, puis de D2 la saison suivante à inscrire sur la feuille de match un éducateur titulaire du CFF3 avec des dérogations temporaires sera soumis à l'Assemblée Générale. Ce vœu fera l'objet de 2 questions l'une pour la D1 et l'autre pour la D2

Vœux du département jeunes

› Annexe 7.3 jeunes à 11 : La commission propose quelques aménagements découlant de l'expérience acquise pour les brassages avec notamment la prise en compte plus rapide du goal average particulier lorsque 2 équipes se sont rencontrées, et des possibilités plus grandes d'alternances pour les équipes amenées à se déplacer souvent.

Annexe 7.5 football d'animation :

› Diverses modifications sont présentées : limitation à 2 équipes par division pour chaque club U10/U11, obligation pour chaque club de D1 U13 d'engager obligatoirement une seconde équipe ; en coupe de District U12/U13 la finale se déroulera en plateau regroupant 8 ou 12 équipes. La coupe du ternois devient journée festive du ternois.

Règlementation

› Annexe 10 : Mise en application du vœu de la saison précédente concernant la suppression de l'exclusion temporaire

› Annexe 11H : Dans la continuité du vœu adopté lors de la dernière Assemblée Générale, le Comité Directeur envisage de mettre en place certaines règles. Tirage au sort des coupes filmé.

TOURNOIS DE PAQUES

Des clubs organisent des tournois sans tenir compte de l'information parue le **15 mars** à la suite du Comité Directeur du **9 mars** et indiquant que des rencontres de championnat, donc prioritaires, seront programmées les **16, 17 et 18 avril**. Le Comité Directeur donne son accord afin que l'homologation de ces tournois soit soumise à l'obligation d'incorporer dans le programme les rencontres de championnat telles qu'elles auront été fixées

REMISES DANS LE DISTRICT DE LA SOMME

Le Comité Directeur est informé de la décision du district de **LA SOMME** de remettre toutes les rencontres prévues les **9 et 10 avril** à la suite de l'agression sauvage d'un jeune arbitre le week-end précédent.

Le Comité Directeur soutient pleinement ce jeune arbitre et l'action du district voisin.

COMPORTEMENT DE L'AAE EVIN

A la suite d'un match de D5 : **Sallaumines – Evin (b)**, les joueurs de cette dernière équipe ont commis d'importants dégâts dans le vestiaire qu'ils occupaient.

En application de l'article 160 des Règlements Généraux le club a été mis en demeure de régler les frais de remise en état ce qui n'est toujours pas fait à ce jour.

En conséquence il est décidé qu'un courrier recommandé sera envoyé au club afin de la mettre en demeure de régler les sommes dues pour le **21 avril**, faute de quoi les rencontres de l'équipe incriminée seront reportées dans un premier temps avant une possible mise hors compétition

COUPES

- › Le tirage au sort des ¼ et ½ finales des différentes coupes aura lieu à **18 heures à DOURGES le 21 avril**.
- › La finale départementale Pitch a eu lieu à **BULLY le 2 avril**. Pour la finale régionale se sont qualifiés chez les garçons le **RC LENS** et l'**US VIMY** et chez les filles le **RC LENS**, le **FC LILLERS** et le **FCFA HENIN**.
A noter une contestation de l'**US VERMELLES** qui termine 3^{ème} chez les garçons.
Les finales régionales auront lieu à **AMIENS les 7 et 8 mai**.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FRAIS DE DEPLACEMENT

Ce groupe de travail a porté ses réflexions sur 4 domaines :

- › Revalorisation des frais de déplacement des officiels et des formateurs : En l'état actuel le District ne peut se conformer qu'au niveau du tarif de la Ligue mais le groupe souhaite qu'une remontée de la revendication vers la ligue soit faite.
- › Par ailleurs, il est acté qu'à compter du **1^{er} avril**, les frais d'autoroute relatifs à l'utilisation de la distance la plus rapide soient remboursés sur présentation des justificatifs.
- › Frais de mission : certaines missions dépendant du Comité départemental comportent une indemnisation par demi-journée d'intervention, ce qui n'est pas le cas du district.
- › Frais d'équipement et de représentation des arbitres : une majoration d'un euro est demandée mais ne pourra être réétudiée qu'en fin de saison.
- › Frais de déplacement des arbitres : Une éventuelle majoration est liée au point 1 évoqué ci-dessus.
- › Le forfait futsal ne pourra, lui aussi être mis à l'ordre du jour qu'à l'issue de la saison.
- › Enfin, il est rappelé que les forfaits de 8 et 13 euros appliqués pour les trajets courts sont soumis aux règles de l'URSAFF.

EFFECTIFS

Le district compte 38 645 licenciés ce qui correspond à l'effectif de la saison 2018-19. Les déficits les plus marquants concernent les dirigeantes et les arbitres.

COMPETITIONS

- › Avec accessions et relégations : chez les jeunes, en dehors de remises partielles il reste 9 journées à disputer ce qui pourrait nous amener à début juin sachant que, comme chez les seniors toutes les rencontres d'une division doivent se dérouler le même jour à la même heure. Chez les seniors, le calendrier pourra être respecté s'il n'y a plus de remise générale et si les remises partielles peuvent être programmées à **Pâques**, le 1^{er} mai et en semaine pour les équipes comptant plus de 3 matchs de retard.
- › Sans accessions : les compétitions sans retard iront à leur terme en fonction des dates disponibles.

CALENDRIER

19 avril : Réception des clubs ayant fourni les installations à **VIMY**.

21 avril : Tirage des coupes à **DOURGES**

25 avril : Visite de la LFA à **VILLENEUVE D'ASCQ**

26 mai : JND U9 à **AVION**

18 juin : JND U7 à **OIGNIES**

30 juin : Date limite d'engagement en coupe de France (sur foot clubs uniquement)

SCHEMA DAP (développement et animation des pratiques)

Les différents thèmes évoqués dans ce schéma sont le football des U6 à U9, les compétitions jeunes, les féminines, le foot en milieu scolaire, le futsal, le Beach soccer et le foot loisir. Dans chaque domaine pour les 2 ou 3 prochaines saisons il convient d'identifier dans les clubs des référents qui, en liaison avec le CTD DAP sera chargé de développer les pratiques par des réunions interclubs et l'organisation de plateaux pour les U6 à U9, la mise en place du carton vert et d'un protocole parents pour les jeunes à 11, l'animation des 46 écoles de foot et des 18 clubs labellisés (U6 à U13) chez les féminines, la création de convention avec le milieu scolaire.

INTERVENTION DE FRANCIS LEYVAL SUR LA PREVENTION DES COMMENTIONS CEREBRALES.
Des formations seront proposées prochainement.

INFORMATIONS DIVERSES

- › L'Artois compte 4 finalistes pour la finale régionale E-cup qui se déroulera le **22 avril** à **HEM**.
- › Dans le cadre du retour au foot les clubs de **DIANA LIEVIN, HABARCQ** et **BUSNES** ont reçu une dotation de la Ligue

COMMISSION D'APPEL JURIDIQUE

- › Validation de la nomination de **Monsieur Dominique GEENS**.
- › Validation d'une nouvelle commission : la commission du statut des Educateurs qui sera composée de : **Chouki BELLA, Denis LAMORILLE, Bernard DEJARDIN, Anthony RINGEVAL** + un représentant des clubs (hors comité directeur) restant à désigner.

COURRIER REÇU DE MONSIEUR LE MAIRE DE VERQUIGNEUL :

Réponse a été faite.

DEMANDE DE CANDIDATURE DE MONSIEUR STEVE MARTIN POUR ETRE DELEGUE DE MATCH :

Validée par le Comité directeur.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



COUPES U13

Les différents événements climatiques n'ont pu permettre le bon déroulement des Coupes U13 (2ème tour de la Coupe d'Artois ou le 1er Tour de la Coupe de District).

Afin que les coupes puissent se tenir jusqu'à leur terme, la commission a pris la décision de faire jouer les rencontres en semaine.

Les prochains tours se dérouleront les Mercredis 20 avril et 4 mai.

Avec accord des 2 clubs (à envoyer au District) il est possible de modifier les dates mais les résultats doivent être connus pour le 27 avril après-midi afin d'effectuer le tirage au sort le 28 avril.

1^{er} tour de la Coupe U13 District Mercredi 20 avril 2022 à 14 heures

Plateau à HAINES : RC Locon Vaudricourt Kennedy – ES Vendin
Plateau à LILLERS : JF Guarbecque – Olympique Burbure
Plateau à BEAUMETZ SUD ARTOIS : AS PTT Arras – ES Valsensée Vis –
Plateau à ARTESIEN : US Rivière – AS Beaurains
Plateau à EC MAZINGARBE : RC Labourse – US Grenay –
Plateau à HENIN OLYMPIQUE : AS Neuvireuil – AAE Evin –
Plateau à MEURCHIN : ES Douvrin – FCE La Bassée –
Plateau à MERICOURT : FC Carvin Dynamo – FC Les Collines Seniors –
Plateau à AS LENS : US Courcelles – AG Grenay –
Plateau à SAINTE CATHERINE : AAE Aix – USO Drocourt –
Plateau à AVESNES : FC La Comté – FC Bouvigny –
Plateau à HERSIN : FC Heuchin – AS Cauchy –
Plateau à SAINS : Vallée la Ternoise – FC Verquigneul –
Plateau à ANNEZIN : FC Busnes – FC La Roupie –
Plateau à BARLIN : AS Vendin – FC Camblain –

Attention : 2 qualifiés par plateau, soit 30 qualifiés + les éliminés du 2ème tour de la Coupe Artois.

Le 2ème tour aura lieu le **mercredi 4 mai** pour un plateau à 3 ou 4 équipes selon le nombre de participants.

2ème tour de la Coupe U13 ARTOIS Mercredi 20 avril 2022 à 14 heures

Plateau à ISBERGUES : US Gonnehem - AS Lyssois –
Plateau à MONTIGNY : Olympique Liévin – AFC Libercourt –
Plateau à NOYELLES sous LENS : AAE Dourges – AS Loison –
Plateau à SAINT NICOLAS : AS Bailleul – ES Anzin –
Plateau à LOOS : Olympique Vendin – FCH Lens –
Plateau à OIGNIES : US Ruch Carvin – AS Violaines –
Plateau à SAILLY LABOURSE : US Lestrem – US Beuvry –
Plateau à PERNES : COS Marles – E. Verquin –

[Plateau à AS BBV](#) : US Monchy au Bois – OC Cojeul –
[Plateau à AUCHEL](#) : FC Calonne Fosse 6 – UC Divion –
[Plateau à LABEUVRIERE](#) : AFCLL Béthune – AS Auchy –
[Plateau à HOUDAIN](#) : I. Norrent Fontes – FC Hinges –
[Plateau à NOYELLES GODAULT](#) : AOSC Sallaumines – AS Pont à Vendin –
[Plateau à AUBIGNY SAVY](#) : AS Tincquizel – AS Frévent
[Plateau à CUINCHY](#) : FC La Couture – SCPP Wingles –
[Plateau à GIVENCHY](#) : A Maroeuil – CS Habarcq –
[Plateau à AVION REPUBLIQUE](#) : US Rouvroy – Esp. Calonne Liévin –
[Plateau à US CHTS AVION](#) : US Billy Berclau – CS Diana Liévin –
[Plateau à ECOURT](#) : US Croisilles – AJ Artois –
[Plateau à ANGRES](#) : USA Liévion – USO Lens –

Attention : 2 qualifiés par plateau, soit 40 qualifiés + les 8 éliminés des ½ finale de la Coupe Pitch.
Le 3eme tour aura lieu le **mercredi 4 mai** pour un plateau à 3 équipes mais un seul qualifié pour la Finale.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.

Le Responsable des Coupes :
Didier CLAY.



COMPETITIONS SENIORS



COMPLEMENT AUX JOURNEES DES 16,17 ET 18 AVRIL

Le 16 AVRIL

SENIORS D1 – GROUPE A

RC Labourse – FC Auchel - huis clos – 16 heures

SENIORS D3 – GROUPE A

USO Bruay (b) – FC Hinges – 16 heures

SENIORS D3 – GROUPE B

Fc Annay / ES Vendin – 17 heures

SENIORS DU 4 – GROUPE A

ES Bois Bernard / US Rouvroy (b) – inversé à ROUVROY (annexe 17) à 16 heures

SENIORS D6 – GROUPE D

FC Annay (b) / FC Avion République (b) – 15 heures

SENIORS D6 – GROUPE F

ES Chocques / US Annezin – inversé à ANNEZIN (annexe 17) à 16 heures – Arbitrage à charge de CHOCQUES

SENIORS D7 – GROUPE B

AEP Verdrel (b) / US Monchy Breton (b) - 17 heures

AS Cauchy (c) / CS Pernes (b) - avancé au 15 avril à 18 heures 45

Le 17 AVRIL

SENIORS D1 – GROUPE A

US Billy Berclau / ES Anzin – 16 heures

SENIORS D1 – GROUPE B

JF Guarbecque – AG Grenay – 16 heures

FC Bouvigny – ES Labeuvrière – 16 heures

SENIORS D2 – GROUPE A

UC Divion – US Noeux (b) – 16 heures

SENIORS D6 – GROUPE B

ES Saint Laurent (c) / SCF Achicourt – à SAINT LAURENT sur synthétique à 16 heures

SENIORS D7 – GROUPE C

USSM Loos (c) / SC Saint Nicolas (c) – Stade Cattiau (gazon) à 15 heures

Le 18 AVRIL

SENIORS D1 – GROUPE A

FC Auchel / USA Liévin – 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE A

ES Bois Bernard / AS Brebières (b) – inversé à BREBIERES (annexe 17) à 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE B

AS Beaurains (b) / Vallée sur Ternoise – inversé à MONCHY à 14 heures – BEAURAINS restant le club recevant

SENIORS D4 – GROUPE D

ES Allouagne – RC Labourse (b) – 16 heures

SENIORS D5 – GROUPE E

SC Artésien (b) – US Pas (b) – 16 heures

SENIORS D6 – GROUPE C

US Hesdigneul (b) – AEP Verdrel – 16 heures

SENIORS D6 – GROUPE E

ES Allouagne (b) / ES Ourton – 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE F

ES Chocques / ES Laventie (b) – inversé à LAVENTIE (annexe 17) à 16 heures – Arbitrage à la charge de CHOCQUES.

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 8 avril 2022
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présent : M. Marc TINCHON -

REUNION DU LUNDI 4 AVRIL – RECTIFICATIF

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES des 12 et 13 FEVRIER 2022

SENIORS D1 - POULE A

50046/1 – US BILLY BERCLAU / SC ARTESIEN

Match non joué suite à un arrêté municipal délivré le 10 février 2022, arrivé au district à 15h58. Considérant que l'arrêté municipal n'a pas été transmis dans les délais et formes prévues dans les Règlements Généraux, Considérant le rapport de l'arbitre qui précise que le terrain était praticable, la Commission fait application de l'article 101 des RG, et, donne match perdu par pénalité à l'US BILLY BERCLAU. Score 0 – 3.
Amende de 80 € à BILLY BERCLAU US pour pénalité au lieu de 25 € pour forfait.

JOURNEE du 17 FEVRIER 2022

FUTSAL D2

54470/2 – EC MAZINGARBE / LA BASSEE FUTSAL (c)

Match non joué suite à l'indisponibilité de la salle. Considérant que le courrier de non-disponibilité de la salle n'a pas été transmis dans les délais et formes prévus aux règlements généraux, la Commission fait application de l'article 101 bis des Règlements Généraux du District Artois et donne match perdu par pénalité à MAZINGARBE EC. Score 0 – 3 pour LA BASSEE FUTSAL
Amende de 80 € pour pénalité au lieu de 25 € pour forfait.
Frais d'arbitrage imputés à EC MAZINGARBE

JOURNEES des 26 et 27 FEVRIER 2022

SENIORS D4 - POULE D

50643/2 – AS TINCQUIZEL (b) / ES ALLOUAGNE

Match non joué suite à un problème de pass vaccinal.

Suite au rapport de l'arbitre, 5 joueurs d'ALLOUAGNE ne présentaient pas de pass.

La Commission donne match perdu par forfait à ALLOUAGNE qui a refusé de jouer la rencontre avec 8 joueurs.

Score 5 – 0.

Amende de 25 € (1er forfait)

Résultantes du forfait de ALLOUAGNE ES 1 – Application Article 2 de l'Annexe 8
des Règlements Généraux du District ARTOIS) :

SENIORS D6- POULE E

51308.2 - ALLOUAGNE (b) – VALLEE TERNOISE (b)

Suite au forfait d'ALLOUAGNE (a), la Commission donne match perdu par forfait à ALLOUAGNE (b).

Score 0 - 5.

Amende de 25 € (1er forfait).

SENIORS D7- POULE E

51744.2 - AFCLL BETHUNE (c) – ES ALLOUAGNE (c)

Suite au forfait d'ALLOUAGNE (a), la Commission donne match perdu par forfait à ALLOUAGNE (c).

Score 5 – 0.

Amende de 25 € (1er forfait).

FUTSAL D2

54471/2 – AFC NOEUX LES MINES / MERICOURT FUTSAL (b)

Réserve de NOEUX LES MINES sur la participation de tous les joueurs de l'équipe de Méricourt ayant participé aux rencontres aux catégories supérieures dont l'équipe 1 de Méricourt joueront pas ce soir.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 - 4.

Droits conservés.

JOURNEES des 5 et 6 MARS 2022

SENIORS D2 - POULE A

50117/2 – US LESTREM / OS AIRE (b)

Réserve d'AIRE.

Réserve non confirmée, non appuyée, non recevable

Résultat acquis sur le terrain. Score : Lire 0 – 3 au lieu de 4 - 2

Droits conservés.

FORFAITS

JOURNEES des 2 et 3 AVRIL 2022

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre 50865.2 : CS HABARCQ (b) / AS ROCLINCOURT

Forfait de ROCLINCOURT.

HABARCQ bat ROCLINCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à ROCLINCOURT – 2eme forfait.

SENIORS D6 – GROUPE F

Rencontre 51398.2 : FC RICHEBOURG / ESD ISBERGUES (c)

Forfait d'ISBERGUES.

RICHEBOURG bat ISBERGUES par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à ISBERGUES – 2eme forfait.

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 51571.2 : AS BONNIERES HOUVIN / FC CAMBLAIN (c)

Forfait de CAMBLAIN.

BONNIERES HOUVIN bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à CAMBLAIN – 2eme forfait.

COUPES SENIORS

Journée du 31 mars 2022

COUPE DU TERNOIS SENIORS

Rencontre 57552.1 : ES SAULTY (b) / US MONCHY au BOIS (b) : 0/5

Réserves non appuyées, non confirmées de MONCHY au BOIS.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

COUPE PLATEAU SENIORS

Rencontre 57550.1 : COS MARLES / STADE BETHUNE (c) : 3/1

Réserves non appuyées, non confirmées de MARLES.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.

Parution du mardi 12 avril 2022



COUPES JEUNES



TIRAGES au SORT

Les tirages au sort des Coupes JEUNES (ARTOIS et SECONDAIRES) auront lieu le Jeudi 21 Avril 2022 à 18 heures 30 à DOURGES.

Les 1/4 de FINALES

Les rencontres des ¼ de finale des Coupes ARTOIS U18 et U16, LEBAS U18, et, du TERNOIS 18 se joueront le Samedi 30 Avril 2022 à 15 heures 30.

Les rencontres des ¼ de finale des Coupes ARTOIS U15, POUILLY U15, et, du TERNOIS U15 se joueront le Dimanche 1^{er} Mai 2022 à 10 heures.

Les demandes de dérogation ne seront accordées que durant le week-end, et, pour des circonstances exceptionnelles (*Ex : Terrain fermé*). Elles devront parvenir au District pour le Mardi 19 Avril 2022 au plus tard.

Les 1/2 FINALES

Les ½ finales se joueront le Jeudi 26 Mai 2022 (ASCENSION).

Marc TINCHON.



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



16 avril	SC FOUQUIERES	Vétérans
16 avril	US VERMELLES	U10
18 avril	SC SAINT NICOLAS	U9
18 avril	US VERMELLES	U12
Du 16 au 18 avril	AS BEAURAINS	U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – U14/U15

Tournois et rassemblements homologués sous réserve du bon déroulement des championnats.